



VILLE DE SAINTE-ADRESSE – CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Décembre 2023

Affichage le 22 Décembre 2023

Dossie8s	Nombre de Votants	Pour	Contre	Abstention Non- participation au vote	Avis du Conseil Municipal
1- Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) – Actualisation	25	25			Unanimité des votants
2 - Taux d'imposition directe 2024	25	25			Unanimité des votants
3 - Budget Primitif 2024	27	27			Unanimité des votants
4 - Nomenclature Budgétaire et Comptable M57 – Application de la fongibilité des crédits	27	27			Unanimité des votants
5 - Contrat de Mixité Sociale – signature – autorisation	27	27			Unanimité des votants
6- Ressources Humaines					
6-1) Tableau d'avancements de grades 2024	27	27			Unanimité des votants
6-2) Création d'un emploi non permanent à temps complet pour faire face à un accroissement temporaire d'activité	27	27			Unanimité des votants
6-3) Adhésion à la convention de participation santé souscrite par le CDG – contrat groupe prévoyance	27	27			Unanimité des votants
6-4) Création d'un emploi permanent à temps complet	27	27			Unanimité des votants
7- Demande de Subventions : Association les petits galets	24	24		3	Unanimité des votants
8 – Implantation d'une bâche murale décorative – convention – signature – autorisation	27	27			Unanimité des votants
9 - Mise à disposition d'équipements sportifs à l'Association de Tennis de Sainte-Adresse (ATSA) – convention - signature – autorisation	26	26		1	Unanimité des votants
10 – gestion en flux des attributions de logements sociaux	26	26		1	Unanimité des votants
11 - Trésorerie excédentaire – placements de fonds – autorisation	27	27			Unanimité des votants
12- Sortie de l'actif de biens communaux	27	27			Unanimité des votants
13 - Saison culturelle 2023/2024 – définition du tarif d'entrée spectacle « Pionnières »	27	27			Unanimité des votants

En vertu de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, les présentes décisions peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification (publication/affichage)

Le Maire, Hubert Dejean de la Bâtie





CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023

Décisions du Maire

Du 14 Novembre 2023 au 12 Décembre 2023

- Décision n°108-2023** Aménagement d'une Aire de Jeux inclusive. Demande de subventions au Département de Seine-Maritime.
- Décision n°109-2023** Attribution d'un bon d'achat à 2 stagiaires au Service Communication du 13 Novembre au 21 Décembre 2023. (Clémence PORET & Lucie FAUVEL).
- Décision n°110-2023** Rénovation énergétique et accessibilité de l'Espace Culturel Sarah Bernhardt. Avenant aux Marchés de Travaux.
- Décision n°111-2023** Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'Espace Culturel Sarah Bernhardt. Avenant n°4 au Marché de Maîtrise d'œuvre.
- Décision n°112-2023** Accord cadre n°2202-2 Tenues administratives et professionnelles. Lot 4 – Avenant de transfert.
- Décision n°113-2023** Prestations de nettoyage des locaux et des vitres 2024-2027
Marché avec l'entreprise PNS

En vertu de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, les présentes décisions peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa notification (publication/affichage).

Le Maire, Hubert Dejean de la Bâtie

